



COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE
PREFECTURE MARTINIQUE
REÇU LE
05 JUL. 2023
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER
Contrôle de Légalité
Séance du mardi 27 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	21	27		
		Dont procurations		
		6		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

Date de la convocation

21/06/2023

Date d'affichage

21/06/2023

Objet de la Délibération

FINANCES

Budget supplémentaire – Exercice
2023

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Josiane NAPOLY-PUJAR

L'an deux mille vingt-trois et le 27 juin, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Etaient présents : M/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Christophe GABUT, Nicole DUFEAL, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jean-Pierre LUGIERY, Eric JULTAT, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Corinne Brigitte PLANTIN, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Pierre MIDELTON, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Marinette TORPILLE.

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, William PAULIN, Marie GARON, Noham BODARD, Maurice JOSEPH-MONROSE, Daniel CHOMET.

Absents : M. Georges HARPON, Christophe AGELAN.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE – EXERCICE 2023

Le Conseil municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux communes ;
- Vu la délibération n° 2023-03-020 du Conseil municipal en date du 11 avril 2023 validant le budget primitif pour l'exercice 2023 ;

- Vu la délibération n° 2023-05-049 en date du 27 juin 2023 validant l'affectation du résultat de l'exercice 2022 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 13 juin 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « finances et optimisation des ressources » en date du 19 juin 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **D'approuver le budget supplémentaire équilibré en recettes et en dépenses pour un total de sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quarante euros (7 791 740,00€) répartis comme suit :**

	Reports exercice 2022	Inscriptions complémentaires 2023	TOTAL BS
Recettes	999 052,00€	6 792 688,00€	7 791 740,00€
Dépenses	3 025 552,00€	4 766 188,00€	7 791 740,00€

- **De porter le montant global du budget prévisionnel de la ville à quarante-huit millions neuf cent quatre mille cent quatre-vingt-huit euros, comme suit :**

BP 2023	41 112 448,00€
BS 2023	7 791 740,00€
Total du budget 2023	48 904 188,00€

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 05 JUIL 2023

Le Secrétaire de séance

Josiane NAPOLY-PUJAR



Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1^{ère} Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

